



COMPTE RENDU DE RÉUNION

Objet / Projet	Procès-verbal n°3 Bureau Directeur 2024/2025	
Lieu / Date	Saran	25 novembre 2024
Présents	BIYIZ Oguz, CHERY Brigitte, LANZERAY Blandine, LE GUERN Anne, MARINO Jean-Marc, François MASSON, Alcino PAIS	
Excusés		
Invités		
Rédacteur	J.M. MARINO	
Validation CR	OUI	

Ordre du jour

1. Informations salariés
2. Indemnité observations arbitres
3. Gestion trésorerie
4. Festibasket
5. Autres manifestations
6. Formations CROS
7. Point sur les informations FFBB
8. Courriers clubs
9. Informations diverses

1. Informations salariés

Formation CROS sur le travail en mixité salariés/bénévoles souhaitée par Barbara. Elle y sera inscrite.

Réflexion sur un éventuel cadeau pour Noël. Nous nous alignons sur la Ligue.

Remise la semaine dernière des nouvelles tenues et des téléphones commandés aux salariés.

Les cartes carburant et les badges télépéage ont également été distribués.

Nous avons recruté un service civique pour le suivi du 3X3 départemental comme dans chaque comité de notre ligue. Sa prise de fonction est au 25/11/2024.

Fin de contrat en Prudhommes : nous avons 5 mois de salaires à régler en plus de l'indemnité du contentieux qui sera déterminée au printemps prochain.

Demande de budget de la CT45 pour intervention d'un coach PRO sur une formation des entraîneurs départementaux. La demande est rejetée à l'unanimité par le BD.

2. Observations arbitres

Alcino PAIS propose une prise en charge, à l'instar des autres départements de la Ligue, pour les observations et examens arbitres de 20 € par rencontre sans les frais de déplacements.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Proposition de transformer le contrat du CTA 45 de 20h à 46h par mois pour accentuer l'efficacité de ses actions de formation à la CDO à partir du 1^{er} janvier 2025.

Pour : 4 Contre : 3 Abstention : 0

3. Gestion trésorerie

Réception de factures ANS et AFDAS de subventions 2021 versées mais dont l'utilisation n'a pas été justifiées dans les temps. Nous devons par conséquent rembourser ces sommes.

Les demandes de subventions sont à suivre dans les prochaines semaines.

Les pénalités pour absence à l'AG 2024 ont été envoyées. Trois des clubs concernés ont réglés leur situation. Un des clubs a présenté des justificatifs.

Demeure le club Tonnerre que nous devons relancer.

Oguz : Propose de nous retirer du partenariat avec la Ligue concernant le 3X3 d'Orléans qui nous coûte énormément sans réel retour.

Oguz : La trésorerie reste saine avec une entrée des clubs dans la normalité.

Blandine : Le RDV initié avec la banque pour le financement des travaux n'a pas convaincu. La solution d'achat des locaux avec la Ligue après les travaux n'est pas retenue. Une réflexion sur l'achat d'un local propre au comité indépendamment de ceux de la Ligue est lancée.

Jean-Marc : Question : pénalités financières des commissions : qui fait quoi ? L'envoi est réalisé par le secrétariat après l'accord des commissions puis le suivi est assuré par la trésorerie.

4. Festibasket

Sollicités, le CMPJM Ingré et l'ES Ormes ne peuvent pas accueillir le Festibasket du 14 juin 2025 car leur tournoi de club y est déjà programmé.

Le CJF Les Aubrais est d'accord pour mettre deux gymnases à disposition. Une demande vers les gymnases nord de la ville d'Orléans a été envoyée. Nous sommes en attente de réponse.

5. Autres manifestations du Comité

Une réunion a eu lieu mardi dernier pour l'organisation des manifestations en lien avec la Ligue : Festi-basket, TDE, Challenge Benjamin(e).

Pour les autres manifestations du comité nous devons faire un point avec la commission animation.

Le secrétariat va envoyer le tableau avec la liste et la date des manifestations pour que les clubs puissent se positionner.

La Ligue a été sollicitée pour organiser un rassemblement de jeunes suivi d'un colloque entraîneurs NBA mi-janvier. Leur position n'est pas encore connue.

6. Informations FFBB

Candidature du CD45 pour le forum mini de 2027.

L'équipe de France 5X5 s'est proposée de venir à Orléans début 2025. Acceptation de la mairie d'Orléans. Mais nous sommes en attente pour le moment de la validation de la région et la Ligue pour l'aspect financier.

Rappel de la FFBB sur les engagements du Pacte Officiel #TousEngagés.

Assemblée Générale Elective du 14 décembre à Paris. Blandine et Jean-Marc représenteront le CD45.

7. Courriers clubs

Nous avons reçu plusieurs plaintes de clubs et/ou de parents de joueurs sur des comportements dans des gymnases. Une réponse sera apportée au courrier du club du CMPJM Ingré ?

Une réclamation a été déposée par le CMPJM Ingré le week-end dernier en U15F interdépartemental. Ce championnat est géré par la Ligue.

8. Informations diverses

Nous sommes à 7975 licences. Ce qui semble présager un nombre de licences en augmentation par rapport à la saison dernière.

Décès le 12 novembre d'Emmanuel RAT, ancien maire et président du club de Chatillon sur Loire.

Décès le 20 novembre de Claude BOISSEAU ancien CTS de la Ligue.

Les tenues pour les élus et membres des commissions sont arrivées.

Une distribution sera réalisée lors du prochain CD ainsi qu'une photo individuelle et du groupe.

Le déménagement du matériel vers le local de stockage s'est bien déroulé jeudi 31/10. Deux armoires en bois n'ont pas supporté le déplacement. Les travaux débutent fin janvier pour une fin estimée en août. Nous serions hébergés à la Ligue de Handball toute proche durant les travaux.

La Coupe de France des Arbitres se poursuit et après le 3^{ème} tour, plusieurs de nos arbitres sont encore dans la course.

Du 31 mars au 3 avril auront lieu les finales UNSS à Orléans. Nos meilleurs jeunes arbitres y participeront.

Réception de propositions de formations très intéressantes organisées par le CROS en 2025.

Une relance a été faite courant novembre vers les clubs pour toutes les licences encore en litige. Pour les demandes non résolues après un délais de 10 jours, les joueurs ont été déqualifiés.

François : Signale une incohérence dans nos dispositions financières autorisant à la fois une pénalité financière et une sportive pour la même infraction.

Anne : N'arrive pas à travailler sereinement au sein du BD et présente sa démission de l'activité RH mais demeure dans les élus du comité.

Alcino : Ce retrait est dommageable car nous avons besoin de tous pour bien travailler et notamment des compétences d'Anne.

La séance est levée à 21h45

La Présidente



Le Secrétaire Général

